



Strasbourg, le 19 mars 2018

CDL-PL-PV(2018)001syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

114^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 16-17 mars 2018)

CARNET DE BORD

La Commission

- a rendu hommage à feu M. Boguslaw Banaszak, membre au titre de la Pologne ;
- a été informée de la **situation financière difficile** suite à la réduction du budget de la Commission, a remercié l'Italie pour sa **contribution volontaire** récente en plus de sa contribution statutaire, et a encouragé tous les états membres à envisager également la possibilité de faire des contributions supplémentaires au budget de la Commission ;
- a été informée des **suites données à :**
 - l'avis sur des questions relatives à la nomination des juges à la Cour constitutionnelle de la **République slovaque** ;
 - l'avis relatif à la proposition de loi de l'**Ukraine** sur les juridictions anticorruption et à la proposition de loi portant révision de la loi sur le système judiciaire et le statut des juges ;
 - l'avis relatif aux modifications de la loi de l'Ukraine sur les élections concernant l'exclusion de candidats de listes de partis ;
 - l'avis concernant les dispositions de la loi de l'Ukraine sur l'éducation du 5 septembre 2017 portant sur l'usage de la langue d'Etat et des langues minoritaires et autres dans l'éducation ;
 - les observations relatives à la Recommandation 2110(2017) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la **mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme** en vue de la réponse du Comité des Ministres ;
 - l'avis sur le règlement intérieur de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de la **République kirghize** ;
 - l'avis sur le projet de loi portant modification de la loi sur le Conseil national de Justice; sur le projet de loi portant modification de la loi sur la cour Suprême et sur la loi sur l'organisation des Tribunaux ordinaires de la **Pologne** ; l'avis sur la loi relative au ministère public, telle que modifiée, et l'avis sur les amendements à la loi du 25 juin 2015 relative au Tribunal Constitutionnel de Pologne ;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi portant modification à la loi de l'**Arménie** sur la liberté de conscience et les organisations religieuses, préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux le 15 mars 2018 ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Tamar Khulordava, Chef de la Commission de l'intégration à l'UE du parlement de la **Géorgie**, et a adopté l'avis sur le projet d'amendements constitutionnels tels qu'adoptés par le parlement de la Géorgie lors de la deuxième audition en décembre 2017 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Sergiu Sîrbu, membre du parlement, Parti démocratique et avec M. Sergiu Ostaf, Directeur du centre de ressources pour les droits de l'homme (CREDO) de la **République de Moldova**, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements à la législation électorale de la République de Moldova, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques le 15 mars 2018 ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi visant à modifier et à compléter la Constitution de la République de Moldova dans le domaine judiciaire ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi portant modification à l'article 42 de la Constitution de la République de Moldova sur la liberté d'association ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Oana Consuela Florea, membre du parlement de la **Roumanie**, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH

sur le projet de loi de la Roumanie modifiant l'ordonnance du gouvernement 26/2000 sur les associations et les fondations, préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux le 15 mars 2018 ;

- a tenu un échange de vues avec Mme Gjulten Mustafafova, Conseiller pour la non-discrimination et les droits de l'homme au ministère du travail et de la politique sociale de « **l'ex République yougoslave de Macédoine** », et a adopté l'avis sur le projet de loi sur la prévention et la protection contre la discrimination de « l'ex République yougoslave de Macédoine » ;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur deux projets de loi de l'**Ukraine** "sur la modification du Code des impôts de l'Ukraine pour assurer la transparence publique du financement des associations publiques et de l'utilisation de l'assistance technique internationale" et "sur l'introduction de modifications à certains textes législatifs pour assurer la transparence publique de l'information sur les activités financières des associations publiques et de l'utilisation de l'assistance technique internationale", préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux le 15 mars 2018 ;
- a adopté le rapport sur la **limitation des mandats – Partie I Présidents**, à la demande de l'Organisation des Etats américains (OEA), préalablement examiné par le Conseil des élections démocratiques le 15 mars 2018 ;
- a pris note du **rapport sur l'identification des irrégularités électorales par des méthodes statistiques**, préalablement examiné par le Conseil des élections démocratiques le 15 mars 2018 ;
- a adopté son **rapport annuel d'activités 2017** ;
- a été informée de la demande d'assistance concernant la composition du Conseil judiciaire du **Monténégro** ;
- a été informée de l'avancement des travaux sur le processus de réforme constitutionnelle en **Serbie** ;
- a été informée de l'avancement des travaux sur le projet de rapport sur **la révocation des maires/élus locaux** ;
- a été informée des développements constitutionnels récents au **Kazakhstan**, en **Palestine**¹ et en **Turquie** ;
- a été informée de la coopération récente ainsi que des perspectives de coopération avec la **Libye** ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la Conférence internationale dédiée au « Rôle des cours administratives dans le traitement du contentieux électoral », organisée par l'**Union arabe de l'ordre administratif** (Le Caire, 8-9 janvier 2018) ;
- a été informée de la réunion du **Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle** (17 mars 2018) ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil des élections démocratiques** tenue le 15 mars 2018 ;

¹ Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion de la **sous-commission sur les institutions démocratiques** tenue le 15 mars 2018 ;
- a été informée de l'avancement des travaux préparatoires sur les **principes constitutionnels et juridiques sur les institutions de l'Ombudsman (Principes de Venise)** ;
- a tenu un échange de vues avec M. Lamberto Zannier, **Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales**, sur les possibilités de synergies avec la Commission ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du **Comité des Ministres** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- a confirmé les dates des **prochaines sessions plénières** comme suit : 22-23 juin 2018 ; 19-20 octobre 2018 et 14-15 décembre 2018. et a fixé les dates de ses sessions de 2019 comme suit : 15-16 mars 2019; 21-22 juin 2019; 11-12 octobre 2019 et 6-7 décembre 2019.